

Image not found or type unknown



Refus héritier donner adresse signature comptes succession

Par **Coucous**, le **18/09/2015** à **17:55**

Bonjour,
L'appartement de mes parents a été vendu par adjudication après autorisation du tribunal suite au refus de mes frères de le vendre. La somme est bloquée sur le compte des avocats depuis plusieurs mois car le notaire désigné par le tribunal se heurte au refus par mail de mes frères de donner leur adresse, l'un est domicilié à l'étranger ; que faire pour récupérer la part qui me revient sur cette vente et la succession en général ? Je précise que mes frères n'avaient pas pris d'avocat et étaient uniquement joints à l'adresse du notaire qu'ils avaient choisi.
Merci d'avance pour votre réponse.